



## **RENOUVELLEMENT DE LA VALIDITE DU PERMIS POUR RAISONS PROFESSIONNELLES ET /OU MEDICALES**

### **Prenez rendez-vous auprès d'un médecin agréé**

- Allez sur le site internet de la préfecture de l'Hérault ([www.herault.gouv.fr](http://www.herault.gouv.fr) – rubrique démarches administratives) afin d'obtenir la liste des médecins agréés.
- Téléchargez, imprimez, complétez le formulaire cerfa 14880\*02 « permis de conduire – avis médical »

**Vous devez prendre rendez-vous auprès d'un médecin agréé par votre préfecture de résidence**

**Nous vous invitons à prendre rendez-vous deux mois au plus tôt avant la fin de l'aptitude.**

**Attention le médecin choisi ne doit pas être votre médecin traitant.**

### **Préparez votre dossier**

- \* Téléchargez, imprimez, complétez et signez le formulaire de l'avis médical (formulaire cerfa 14880\*02- permis de conduire- avis médical). Le formulaire est disponible sur le site internet de la préfecture et le site [service-public.fr](http://service-public.fr)
- \* Une pièce d'identité
- \* 36€ pour les frais de consultation

**La visite médicale obligatoire n'est pas prise en charge par la sécurité sociale.**

### **Après la visite médicale**

Si le médecin rend une décision favorable, et dès lors que votre solde de point est positif, vous devrez effectuer vous-même votre demande de nouveau permis de conduire en ligne à partir de la téléprocédure accessible sur le site <https://permisdeconduire.ants.gouv.fr/> en sélectionnant le motif « renouvellement de titre », puis « fin de validité de titre ».

Pour vous connecter, cliquez sur « mon espace », puis connectez-vous (avec vos identifiants ANTS ou France Connect) ou créez un compte.

Pour effectuer votre demande, il vous faudra joindre les documents suivants (scan ou photographie):

- \* pièce d'identité
- \* justificatif de domicile de moins de 6 mois
- \* avis médical
- \* photo d'identité conforme (numérique ou papier)

En cas de difficultés avec votre démarche en ligne, vous pouvez contacter l'ANTS au **3400**.



**PRÉFET  
DE L'HÉRAULT**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

*Mis à jour mai 2021*

**vous sera adressé à votre domicile en lettre recommandée  
avec accusé de réception.**

**Pour connaître l'état d'avancement de la fabrication de votre titre, vous  
pouvez vous rendre sur le site de l'ANTS en vous munissant de votre  
numéro de permis de conduire.**